

Messieurs et Mesdames les Sénateurs et Sénatrices,

La commission des lois du Sénat a en charge la proposition de loi « créant l'Homicide Routier et visant à lutter contre la violence routière ».

Depuis de nombreuses années les victimes et les familles de victimes, qui ne sont considérées que comme des numéros de dossiers et de procédures, n'ont pas cessé d'alerter les législateurs sur ce sujet. C'est un monde où l'humain est inexistant.

Le système nous a inclus dans une spirale infernale de désillusion en désillusion. Les victimes et leurs familles sont ignorées et piétinées par l'État et la justice.

Les peines planchers doivent absolument être rétablies et exécutées sans aucune dérogation dans le cas d'un homicide routier. En aucun cas, un simple changement sémantique suffira à faire comprendre à ces délinquants, souvent multi- récidivistes, la portée de leurs actes. Il est important de bien différencier l'homicide involontaire de l'homicide routier.

En effet, au regard du quantum de peines de seize mois de prison prononcées en moyenne par les juridictions qui sont loin des peines de 10 ans inscrites dans le code pénal, **une peine de 2 ans de prison sans dérogation possible est le minimum qui doit être inscrit dans le texte.**

Nous insistons bien sur le fait que 2 ans de peine plancher est une peine ridiculement faible au regard des 10 ans prévus par le code pénal.

Monsieur Alléno président de L' Association Antoine Alléno, qui semble vouloir s'opposer à cette notion, n'est en rien le représentant de toutes les familles de victimes. Il est seulement celui de son association qui, de surcroît ne peut pas représenter toutes les victimes puisque cette dernière ne s'adresse qu'aux victimes de moins de vingt cinq ans.

Nous attendons donc de vous que vous preniez avec courage et détermination les responsabilités qui sont les vôtres et qu'un texte cohérent et dissuasif pour ces délinquants multirécidivistes soit enfin adopté et appliqué.

Parce que ça n'arrive qu'aux autres, jusqu'au jour ou les autres c'est nous, c'est vous. Réfléchissez y...

Bien cordialement.